



Demande de renseignement pour refus de mutation

Par **antoine**, le **15/03/2012** à **10:38**

Bonjour, je suis en cdi depuis maintenant 4 ans et 7 mois je travaille dans la drome (26) ma société ce regroupe avec le siège social qui se trouve dans le 74 haute savoie dans mon contrat il est indiqué que je peut être amené à travailler à bonnwiller en chablais c'est là où se trouve le siège social actuellement. mais ils sont entrain de construire une nouvelle usine dans une ville différente que celle indiquée dans mon contrat je devrais théoriquement reprendre mon poste dans cette autre ville. présentement mes questions mon employeur me propose un licenciement économique cela est-il correct? devrais-je pas plutôt faire valoir un licenciement abusif ou irrégulier pour pouvoir avoir au moins 6 mois de salaire en indemnité car en cas de licenciement économique mes indemnités ne sont que de 1800 euros je vous remercie d'avance de vos réponses cordialement